

57. LE JEÛNE OSTENTATOIRE  
(Mt. 6:16-18)

MATTHIEU

6

16. Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites, qui se rendent le visage tout défait, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Je vous le dis en vérité, ils ont leur récompense.

17. Mais quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage,

18. afin de ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est là dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

MARC, LUC, JEAN

C'est la 3<sup>e</sup> application du principe de non ostentation exposé au v.1 du même chapitre (“Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour en être vus ; autrement, vous n'aurez point de récompense auprès de votre Père qui est dans les cieux.”). Les deux autres applications étant l'aumône et la prière, cf. l'étude n° 54).

• Mt. 6:16a “Lorsque vous jeûnez, ...” :

a) Le jeûne est l'abstention volontaire, temporaire, partielle ou non, de nourritures légitimes (aliments, boissons, relations conjugales intimes, jeux et spectacles, etc.) sans obligation de cesser une activité habituelle normale.

La volonté prend alors autorité sur les appétits, et c'est pourquoi la Bible dit que “jeûner”, c'est “mortifier, humilier son âme” (Es. 58:3,5, cité ci-après).

• Cette volonté peut être considérablement renforcée par la pression des circonstances ou des besoins (en cas de danger, d'angoisse, etc.), et le jeûne devient alors une réaction spontanée.

• Il existe aussi des jeûnes “surnaturels” dirigés par l'Esprit divin (cf. le jeûne de Moïse sur la montagne).

b) Ce rôle plus ou moins conscient de la volonté s'observe dans le domaine naturel :

Un peintre accaparé par la dernière touche de son tableau oubliera de manger. Un financier alarmé par la chute de la Bourse perdra l'appétit.

Les dynamiques de jeûne engendrées par les préoccupations spirituelles peuvent être encore plus puissantes. La primauté est alors donnée à l'invisible au détriment de ce qui est sensible à la chair.

• Mais la pratique du jeûne n'est pas toujours une preuve de spiritualité biblique. De nombreuses religions créées par l'homme y ont recours.

• Le jeûne peut même parfois masquer l'hypocrisie religieuse, l'incrédulité, l'ignorance cultivée, etc.

Chez un chrétien, le jeûne est une marque d'affliction, un cri : celui qui jeûne déclare au Père que les choses légitimes du monde ont perdu leur attrait face à un problème ou à un danger.

Le jeûne n'est pas un geste religieux pour acheter la compassion de Dieu, mais l'expression passionnée d'un cœur aux motivations aussi pures que possible.

C'est pourquoi le jeûne est souvent une marque de contrition, mais son usage n'est pas limité à la repentance (il peut par exemple accompagner la recherche du conseil de Dieu).

C'est peut-être pour cette raison que le NT n'impose aux croyants aucun “jeûne” rituel. L'important n'est pas le “jeûne” en lui-même, mis ce qui le motive.

Mt. 9:14-15 “(14) Alors les disciples de Jean vinrent auprès de Jésus, et dirent : Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous, tandis que tes disciples ne jeûnent point ? (15) Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger (le jeûne est compagnon de la tristesse de l'âme) pendant que l'époux est avec eux ? Les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront.”

c) La primauté donnée par l'âme à l'invisible est l'un des éléments qui donnent de l'efficacité au jeûne.

Mt. 17:21 “Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne.”

Lc. 2:37 “Restée veuve, et âgée de quatre vingt-quatre ans, Anne ne quittait pas le temple, et elle servait Dieu nuit et jour dans le jeûne et dans la prière.”

Lc. 21:34 “Prenez garde à vous-mêmes, de crainte que vos cœurs ne s'appesantissent par les excès du manger et du boire, et par les soucis de la vie, et que ce jour (de la venue du Royaume) ne vienne sur vous à l'improviste; ...”

**Act. 13:1-3** “(1) Il y avait **dans l'Église d'Antioche** des prophètes et des docteurs : Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul. (2) **Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient**, le Saint Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. (3) Alors, **après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir.**”

d) Le “**jeûne**” du croyant signifie que son âme éprouve une telle **préoccupation pour le Royaume de Dieu**, qu'elle **oublie** de se préoccuper de son corps et des autres choses de la vie.

**Rom. 13:14** “**Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ, et n'ayez pas soin de la chair pour en satisfaire les convoitises.**”

Le “**jeûne**” est une **surdité** aux murmures et aux cris de la chair. Comme la **prière**, le “**jeûne**” contribue à **amincir la croûte** qui nous sépare de la sphère de l'Esprit.

A l'inverse, toute **pensée**, ou **parole** ou **action** qui afflige Dieu, épaissit à nouveau la **croûte** et contrarie la portée du jeûne.

e) Le **jeûne alimentaire** peut conduire à supprimer **tout ou partie d'un repas** (certains se contentent de le retarder !), ou, dans les cas extrêmes dirigés par Dieu, le jeûne peut durer **plusieurs semaines**, avec même la suppression de toute boisson, ce qui nécessite alors une intervention divine.

- En pratique, un jeûne strict de trois jours, avec eau à volonté, ne présente pas de danger pour la santé, mais peut s'avérer difficile à pratiquer durant la **première journée**. Au troisième jour, une accoutumance peut s'installer, et il faut s'en méfier.

- Un jeûne de deux à trois jours n'interdit pas l'activité physique, même s'il y a des impressions de fatigue, mais il convient de prendre des précautions pour éviter des accidents par inattention.

Cependant, **les Ecritures n'imposent pas de règle pratique** pour l'exercice du jeûne (durée, fréquence, nature).

- Certains, par exemple, prennent un seul petit repas quotidien. D'autres combinaisons sont possibles. Un jeûne d'une journée avec un morceau de pain peut être **plus spirituel** qu'un jeûne complet de trois jours ! Le pharisien de la parabole du publicain et du pharisien, jeûnait deux fois par semaine ... pour rien (Lc. 18:12) !

- Pour un prédicateur, après un jeûne prolongé, il peut être judicieux, quelques heures avant la réunion, de prendre une petite collation.

- Il est possible d'être dans un esprit de jeûne tout en participant à un festin qui n'a pu être évité.

f) Le jeûne n'est **pas un exercice de yoga** pour la santé du corps.

Le jeûne n'a aucune valeur spirituelle sainte s'il ne s'inscrit pas dans une approche du Dieu d'Israël révélé dans ses prophètes et en Jésus-Christ.

Mais le jeûne s'accompagne presque naturellement de la méditation des **Ecritures** et de la **prière** (silencieuse ou non). Le jeûne donne un coup de fouet à la sensibilité spirituelle.

Le “**jeûne**” s'accompagne naturellement d'une **consécration** approfondie. Les Ecritures s'élèvent contre tout “**jeûne**” qui ne serait pas animé par ce sentiment, avec toutes ses **conséquences** (s'abstenir de nourriture ne sert à rien s'il n'y a pas jeûne de la colère et de toute dureté).

**Ps. 35:13-14** “(13) Et moi, **quand ils étaient malades, je revêtais un sac, j'humiliais mon âme par le jeûne, je priais, la tête penchée sur mon sein.** (14) Comme pour un ami, pour un frère, je me traînais lentement ; comme pour le deuil d'une mère, je me courbais avec tristesse.”

**Ps. 109:24-27** “(24) **Mes genoux sont affaiblis par le jeûne, et mon corps est épuisé de maigreur.** (25) Je suis pour eux un objet d'opprobre ; ils me regardent, et secouent la tête. (26) **Secours-moi, Éternel, mon Dieu ! Sauve-moi par ta bonté !** (27) **Et qu'ils sachent que c'est ta main, que c'est toi, Éternel, qui l'as fait !**”

g) La Bible relate quelques **jeûnes remarquables** :

- les jeûnes de **Moïse**,
- le jeûne de David lors de la maladie du fils de Bath Schéba (2 Sam. 12:16),
- le jeûne hypocrite ordonné par **Jézabel** pour condamner Naboth (1 Rois 21:9),
- le jeûne ordonné par le pieux **Josaphat**, roi de Juda, et auquel l'Éternel répondit par le prophète Jachaziel (2 Chr. 20:3),
- le jeûne ordonné par **Jérémie** (Jér. 36:9),
- le jeûne d'humiliation ordonné par **Esdras** avant le retour des exilés de Babylone vers Jérusalem (Esd. 8:21),

- le jeûne ordonné par **Néhémie** et accompagné de confession des péchés, de lecture commentée de la Loi, de louanges, et d'un renouvellement de l'Alliance (Néh. 9:1),
- le jeûne spontané des **Juifs** menacés d'extermination par Haman (Est. 4:3),
- le jeûne de trois jours demandé par **Esther** avant sa démarche pour sauver les Juifs (Est. 4:16),
- le jeûne ordonné par la voix prophétique de **Joël** avant la désolation de Juda (Joël 1:13-15, 2:12),
- le jeûne, consécutif à la prédication de Jonas, des habitants de **Ninive** (Jon. 3:5),
- le jeûne de **Daniel** quand il découvrit qu'un tournant décisif de l'histoire des élus était proche, et avant de recevoir la vision des 70 semaines (Dan. 9:1-20),
- le jeûne de 40 jours de **Jésus**.

**2 Chr. 20:3-13** “(3) Dans sa frayeur, **Josaphat** se disposa à chercher l'Éternel, et il **publia un jeûne pour tout Juda**. (4) Juda s'assembla pour invoquer l'Éternel, et l'on vint de toutes les villes de Juda pour chercher l'Éternel. (5) **Josaphat** se présenta au milieu de l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de l'Éternel, devant le nouveau parvis. (6) Et il dit : Éternel, Dieu de nos pères, **n'es-tu pas Dieu dans les cieux**, et n'est-ce pas toi qui **domines sur tous les royaumes des nations** ? N'est-ce pas toi qui as en main la force et la puissance, et à qui nul ne peut résister ? (7) N'est-ce pas toi, ô notre Dieu, qui **as chassé les habitants de ce pays** devant ton peuple d'Israël, et qui l'as donné pour toujours à la postérité d'Abraham qui t'aimait ? (8) Ils l'ont habité, et ils t'y ont bâti **un sanctuaire pour ton Nom**, en disant : (9) S'il nous survient quelque calamité, l'épée, le jugement, la peste ou la famine, **nous nous présenterons devant cette maison** et devant toi, **car ton Nom est dans cette maison** [pour les chrétiens, **le Nom est en Jésus-Christ, le vrai Temple**], nous crierons à toi du sein de notre détresse, et tu exauceras et tu sauveras ! (10) Maintenant voici, les fils d'Ammon et de Moab et ceux de la montagne de Séir, chez lesquels tu n'as pas permis à Israël d'entrer quand il venait du pays d'Égypte, - car il s'est détourné d'eux et ne les a pas détruits, - (11) les voici qui nous récompensent en venant nous chasser de ton héritage, dont tu nous as mis en possession. (12) O notre Dieu, n'exerceras-tu pas tes jugements sur eux ? Car nous sommes sans force devant cette multitude nombreuse qui s'avance contre nous, et **nous ne savons que faire, mais nos yeux sont sur toi**. (13) Tout Juda se tenait debout devant l'Éternel, avec leurs petits enfants, leurs femmes et leurs fils.” (En réponse, le prophète Jachaziel annonça la victoire sans combat contre l'ennemi, ce qui s'accomplit le lendemain).

**Jér. 36:5-9** “(5) Puis **Jérémie** donna cet ordre à Baruc : Je suis retenu, et je ne peux pas aller à la maison de l'Éternel. (6) Tu iras toi-même, et **tu liras dans le livre que tu as écrit sous ma dictée les paroles de l'Éternel**, aux oreilles du peuple, dans la maison de l'Éternel, **le jour du jeûne** ; tu les liras aussi aux oreilles de tous ceux de Juda qui seront venus de leurs villes. (7) **Peut-être l'Éternel écouterait-il leurs supplications**, et reviendront-ils chacun de leur mauvaise voie ; car grande est la colère, la fureur dont l'Éternel a menacé ce peuple. (8) Baruc, fils de Nérija, fit tout ce que lui avait ordonné Jérémie, le prophète, et lut dans le livre les paroles de l'Éternel, dans la maison de l'Éternel. (9) La cinquième année de Jojakim, fils de Josias, roi de Juda, **le neuvième mois, on publia un jeûne devant l'Éternel pour tout le peuple de Jérusalem** et pour tout le peuple venu des villes de Juda à Jérusalem.” (Mais le roi Jojakim déchira et brula le texte dicté par Jérémie à Baruc).

**Dan. 9:3,20** “(3) Je tournai ma face vers le Seigneur Dieu, afin de recourir à la **prière** et aux **supplications**, en **jeûnant** et en prenant le sac et la cendre. (20) Je parlais encore, je priais, **je confessais mon péché et le péché de mon peuple d'Israël**, et je présentais mes supplications à l'Éternel, mon Dieu, **en faveur de la sainte montagne de mon Dieu ...**”

• **Mt. 6:16b** “... **ne prenez pas un air triste, comme les hypocrites qui se rendent le visage tout défait, pour montrer aux hommes qu'ils jeûnent.**” :

a) Le mot “**hypocrites**” signifie à l'origine un “**acteur**”, un “**comédien**”.

“**Se donner un air triste**”, c'est **se maquiller**, c'est enfilier un **déguisement** pour **jouer un rôle** devant un **public**. L'hypocrite en action est un **acteur masqué**. La vérité est occultée.

L'hypocrisie est une arme de la nature humaine déchue qui cherche son intérêt au détriment de la vérité. **Adam et Eve** ont été les **premiers hypocrites** quand ils ont essayé de **se dissimuler** au regard de Dieu, et se sont fabriqué des tuniques de feuilles.

b) Jésus condamne ici ceux qui jeûnent, non à cause de la **consécration approfondie** propre au vrai jeûne, mais pour la **réputation** qui peut s'y attacher.

Ils se “**montrent aux hommes**”, au lieu de se présenter **devant Dieu**.

Alors que le **vrai jeûne** exprime l'état d'une âme **dépendante** de Dieu, **affligée** ou **nécessiteuse**, le **faux jeûne** **exalte** l'ego !

C'est **donner une fausse information** aux tiers !

**Mt. 6:19-21** “(19) *Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où la teigne et la rouille détruisent, et où les voleurs percent et dérobent* (c’est mettre en concurrence Dieu et les vers) ; (20) *mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où la teigne et la rouille ne détruisent point, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent.* (21) *Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur.*”

• **Mt. 6:16c** “*Je vous le dis en vérité, ils ont leur récompense.*” :

a) Comme ceux qui font l'aumône en sonnant de la trompette (Mt. 6:2), ou ceux qui prient en des lieux choisis pour leur fréquentation (Mt. 6:5), ceux qui veulent paraître écrasés par des préoccupations d'origine divine, travaillent pour la terre, et reçoivent le salaire terrestre qu'ils convoitent.

Ils sont eux-mêmes leur propre idole, et, du même coup, perdent toute gloire céleste.

Convoitant le visible qui est passager, ils perdent l'invisible qui est éternel (2 Cor. 4:18).

b) Dans les trois applications (l'aumône, la prière, le jeûne) du principe énoncé au v.1, il est à chaque fois rappelé :

- que le Père voit dans le secret des cœurs (v.4,6,18) ;
- que le coupable d'ostentation est un hypocrite religieux (v.2,5,16) : il aime se donner en spectacle, il profite d'un instant de plaisir sur terre (une fausse récompense) (v.2,5), mais il perd la vraie récompense (v.1) devant le Père.
- que le juste est observé par le Père qui lui rendra (v.4,6,18) le bien qui est fait en secret.

• **Mt. 6:17** “*Mais quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, ...*” :

Au v. 18, Jésus précise : “... afin de ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes”.

Ainsi, au lieu d'un déguisement, le croyant se voile derrière un paravent, pour être seul avec le Père.

Ce verset permet de deviner quel était le maquillage des religieux hypocrites : la poussière, qui faisait mieux apparaître les rides et creusait les visages. Or la poussière terrestre est allégoriquement la nourriture du Serpent ancien, de la mort !

• **Mt. 6:18** “*... afin de ne pas montrer aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est là dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.*” :

a) Comme au v. 6, le “lieu secret” est le cœur (le QG de l'âme) ! Le Père est dans le cœur et voit dans le cœur !

- Puisque le cœur est affligé parce qu'il se préoccupe des affaires du Père, l'intercession a pour seul destinataire le Père.
- Inversement, l'ostentation ne cherche pas le Père, mais un public.

b) Le “lieu secret” désigne un lieu retiré, par opposition à la rue ou à la synagogue. Plus qu'un lieu physique, ce “lieu secret” est le point de rendez-vous de l'homme intérieur et de l'Esprit divin.

**Mt. 6:6** “*Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret ; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.*”

**Ps. 139:2-3** “(2) *Tu sais quand je m'assieds et quand je me lève, tu pénètres de loin ma pensée ; (3) tu sais quand je marche et quand je me couche, et tu pénètres toutes mes voies.*”

c) Dieu regarde quelles sont les motivations réelles de toute action, surtout quand elles ont un caractère non profane comme l'aumône, la prière, le jeûne, le culte, etc. Est-ce pour être en harmonie avec l'Esprit de Christ ? Est-ce pour faire grandir les autres ? Etc.

Quand Dieu regarde les motivations, il voit du même coup de quel esprit est animé celui qui se réclame de son Nom, quelle est sa vraie nature.

d) Les textes suivants méritent d'être médités, car ils soulignent avec la plus grande vigueur que le jeûne est inséparable de la pratique de l'amour pour Dieu et pour le prochain :

**Joël 2:12** “*Maintenant encore, dit l'Éternel, revenez à moi de tout votre cœur, avec des jeûnes, avec des pleurs et des lamentations !*”

**Es. 58:1-14** “(1) *Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob ses péchés ! (2) Tous les jours ils me cherchent, ils veulent connaître mes voies ; comme une nation qui aurait pratiqué la justice et n'aurait pas abandonné la loi de son Dieu, ils me demandent des arrêts de justice, ils désirent l'approche de Dieu. (3) Que nous sert de jeûner, si tu ne le vois pas ? De mortifier notre âme, si tu n'y as point égard ? - Voici, le jour de votre jeûne, vous vous livrez à vos penchants, et vous traitez durement tous vos mercenaires. (4) Voici, vous jeûnez pour disputer et vous quereller, pour frapper méchamment du poing ; vous ne*

*jeûnez pas comme le veut ce jour, pour que votre voix soit entendue En Haut. (5) Est-ce là le jeûne auquel je prends plaisir, un jour où l'homme humilie son âme ? Courber la tête comme un jonc, et se coucher sur le sac et la cendre, est-ce là ce que tu appelleras un jeûne, un jour agréable à l'Éternel ? (6) Voici le jeûne auquel je prends plaisir : détache les chaînes de la méchanceté, dénoue les liens de la servitude, renvoie libres les opprimés, et que l'on rompe toute espèce de joug [aimer, c'est rendre l'autre libre !] ; (7) Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile ; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ton semblable. (8) Alors ta lumière poindra comme l'aurore, et ta guérison germera promptement ; ta justice marchera devant toi, et la Gloire de l'Éternel t'accompagnera. (9) Alors tu appelleras, et l'Éternel répondra ; tu crieras, et il dira : Me voici ! Si tu éloignes du milieu de toi le joug, les gestes menaçants et les discours injurieux, (10) Si tu donnes ta propre subsistance à celui qui a faim, si tu rassasies l'âme indigente, ta lumière se lèvera sur l'obscurité, et tes ténèbres seront comme le midi. (11) L'Éternel sera toujours ton guide, il rassasiera ton âme dans les lieux arides, et il redonnera de la vigueur à tes membres ; tu seras comme un jardin arrosé, comme une source dont les eaux ne tarissent pas. (12) Les tiens rebâtiront sur d'anciennes ruines, tu relèveras des fondements antiques ; on t'appellera réparateur des brèches, celui qui restaure les chemins, qui rend le pays habitable. (13) Si tu retiens ton pied pendant le sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du sabbat tes délices, pour sanctifier l'Éternel en le glorifiant, et si tu l'honores en ne suivant point tes voies, en ne te livrant pas à tes penchants et à de vains discours, (14) alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel, et je te ferai monter sur les hauteurs du pays, je te ferai jouir de l'héritage de Jacob, ton père ; car la bouche de l'Éternel a parlé.”*

**Jér. 14:11-12** “(11) Et l'Éternel me dit : N'intercède pas en faveur de ce peuple. (12) S'ils jeûnent, je n'écouterai pas leurs supplications ; s'ils offrent des holocaustes et des offrandes, je ne les agréerai pas ; car je veux les détruire par l'épée, par la famine et par la peste.”

e) L'AT n'imposait pas expressément le “jeûne”. Toutefois le “jeûne” est nettement suggéré en Lév. 16:29, 23:27, Nb. 29:7 (“vous humilierez vos âmes”).

De même, comme déjà indiqué plus haut, les paroles de Jésus justifient clairement, sans l'imposer, la pratique du jeûne. **Ce n'est donc pas une pratique réservée à l'âge de la Loi !**

Jésus précise même que le Père observe le cœur des fils de Dieu qui jeûnent, et donc qu'il peut y trouver une raison de se réjouir et de bénir !

**Le vrai jeûne**, qui est plus qu'une privation de nourriture, est sans doute une dynamique qui va prendre de plus en plus d'importance dans les temps de la fin.

En résumé, le vrai jeûne est la marque d'une passion pour Dieu et pour son œuvre.

f) Les paroles de Jésus sur le jeûne sont en harmonie avec les Ecritures qui insistent en permanence sur la **prévalence de l'invisible sur le visible**. L'homme naturel pense et agit très souvent en contradiction avec cette loi spirituelle.

- Jessé et Samuel auraient choisi des garçons adultes, grands et forts, pour diriger le pays, mais l'Éternel a choisi un enfant berger.
- Israël attendait le héros qui chasserait Rome, Dieu leur a envoyé un enfant dans une grange.
- L'homme cherche les ministères spectaculaires, mais Dieu honorera la fille qui se sera occupée de sa mère impotente.
- Le savant pense être compétent pour servir Dieu, mais Dieu choisit d'honorer ceux que le monde n'honore pas.